

Montréal le 3 novembre 2009

Communiqué de presse de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (AQDMD) au sujet de la réflexion du Collège des médecins du Québec sur l'euthanasie

Nous saluons le courage du Dr Yves Lamontagne qui après avoir mandaté un comité d'éthique a pris une position d'ouverture par rapport à la nécessité de recourir à l'euthanasie, dans certaines situations particulières. Au moins le tabou est levé et la société civile autant que les soignants pourront s'exprimer librement sur ce difficile sujet de la mort et des souffrances de fin de vie. Notre association a clairement défini dans un Manifeste ses principes qui diffèrent sur certains points de ceux exprimés par le Collège des médecins du Québec mais au moins une majorité de la population et le corps médical reconnaissent qu'il y a urgence à agir pour le bien de tous.

Pour prendre connaissance du Manifeste voir notre site internet : aqdmd.qc.ca. Nous avons aussi une traduction en langue anglaise disponible

Hélène Bolduc, présidente de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (AQDMD)